

EXPLICATIONS

concernant les données à fournir en vue de l'obtention d'une aide pour les frais de fonctionnement

A. EFFECTIFS

Est à indiquer le nombre de licences au 31.12.2020.

Dans la rubrique A. sous 2. « licenciés actifs ... » ne sont à inscrire que les licenciés qui pratiquent leur discipline sportive d'une manière régulière et compétitive. Les licenciés qui ne participent pas aux compétitions officielles figurent sous le point « 3. licenciés non-compétiteurs ... ».

A des fins statistiques, il y a lieu d'inscrire séparément les licenciés masculins et féminins, de même que les autres catégories de licenciés reprises aux points 3. et 4. de la rubrique "A. Effectifs au 31.12.2020".

Les différentes catégories d'âge sont à énumérer (exemple: débutants, juniors, espoirs, seniors, masters).

B. FORMATIONS DES CADRES TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS

Les formations organisées régulièrement tous les ans ne sont pas à émarger. Il s'agit d'indiquer des **efforts fédéraux spécifiques** dans l'intérêt des formations des cadres techniques et administratifs, réalisés au courant de l'année 2020.

C. ÉVÉNEMENTS D'ENVERGURE ORGANISÉS AU LUXEMBOURG ET PARTICIPATIONS INTERNATIONALES EXTRAORDINAIRES

Si, nonobstant l'annulation de nombreuses manifestations suite à la crise sanitaire, d'éventuelles activités extraordinaires et d'envergure ont eu lieu, elles sont à renseigner dans la rubrique spéciale prévue à cette fin. **Les renseignements à fournir doivent se rapporter à l'année 2020.**

Ne sont à mentionner que les événements qui ressortent du cadre normal annuel des activités fédérales et qui greffent le budget de façon importante.

Exemples d'événements extraordinaires :

- organisations d'un anniversaire spécial de la fédération ;
- championnats internationaux officiels de la fédération internationale qui n'ont pas fait l'objet d'un subside particulier ;
- pré-qualifications olympiques.

D. BILAN FINANCIER

Le bilan financier couvre soit la saison sportive 2019/2020, soit l'année 2020.

La formule remplie est à communiquer à l'adresse sportcomp@sp.etat.lu, ensemble avec ses annexes éventuelles.